

Carte prépayée

GÉNÉRALITÉS DE BASE:

- L'acquisition de la carte est gratuite lors du premier dépôt d'argent.
- Le remplacement de celle-ci est de 5 \$ (en cas de perte).
- Les parents peuvent payer comptant ou par chèque.
- Le chèque doit être fait au nom de « Groupe Compass Québec. »

FONCTIONNEMENT LORS DU RENOUVELLEMENT DU MONTANT :

Pour renouveler le montant d'argent, les élèves doivent aller voir la caissière en dehors des heures de pointe (à la pause de préférence) pour donner leur paiement subséquent.

Lors de cette transaction, l'élève doit obligatoirement présenter sa carte à la caissière pour s'assurer que l'enregistrement de la transaction sera effectué au nom de la bonne personne. Par conséquent, les membres d'une même famille doivent posséder chacun leur carte.

Le montant est alors enregistré sur la carte de l'élève et le montant est en fonction immédiatement.

À ce moment, l'élève peut se servir de sa carte pour toutes ses transactions à la cafétéria. Quand le solde de sa carte atteint le seuil d'environ 10 \$, la caissière avertit celui-ci pour rappeler de renflouer le montant de sa carte.

QUESTIONS POSÉES PAR LES PARENTS :

Qu'arrive-t-il si mon enfant perd sa carte?

L'élève a la responsabilité de sa carte mais dès qu'il s'aperçoit de la perte, il doit venir nous avertir immédiatement pour nous permettre de transférer le montant restant sur une nouvelle carte. Les frais de remplacement sont de 5 \$.

Comment savoir si mon enfant ne paie pas à manger à des amis?

Nous n'acceptons pas à la caisse des achats qui dépassent une consommation normale. Et, nous demandons que les enfants d'une même famille aient chacun leur carte dans le but de ne pas accepter des élèves qui paient pour 2 cabarets.

À quel moment mon enfant doit-il aller remettre le chèque et à quel endroit?

L'élève doit remettre son chèque à la caissière de la cafétéria en dehors des heures d'affluence (de préférence à la pause).

Y a-t-il une photo sur la carte?

Non, la carte identifie l'élève à partir d'un numéro, (il n'y a pas de NIP).

Chaque numéro est attribué à un élève et lors de la lecture de la bande magnétique nous voyons apparaître sur un écran cathodique, le nom de l'élève et son degré.

Comment savoir si la carte utilisée appartient bien à l'élève qui nous la présente?

En cas de doute de la part de nos préposées à la cafétéria, nous demandons la carte étudiante comme preuve. Par contre, il est vrai que nous ne sommes pas à l'abri des fraudes et il est important de responsabiliser les jeunes et leur faire comprendre que leur carte est comme de l'argent et qu'ils doivent y faire attention.

Si mon enfant est en secondaire II, va-t-il avoir une nouvelle carte à tous les ans?

Non, votre enfant reste propriétaire de sa carte jusqu'à la fin de son secondaire.

Combien d'argent devrais-je mettre sur la carte de mon enfant?

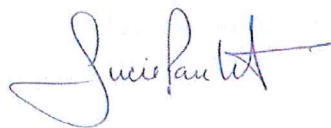
Nous suggérons des montants de 25 \$. De cette façon et en tant que parents, vous pourrez mieux contrôler combien votre enfant dépense sans avoir de surprises. De plus, s'il y a perte de la carte le risque de perte d'argent est moins grand. Par contre, vous êtes libre de verser le montant que vous désirez.

Qu'arrive-t-il si mon enfant oublie sa carte à la maison?

Nous avons accès au dossier de votre enfant sans utiliser sa carte. Cependant lorsqu'un élève oublie sa carte, nous lui demandons son nom ainsi que son numéro de carte. Ainsi, celui-ci devra être mémorisé par votre enfant.

Nous nous réservons toujours le droit de demander une preuve d'identification avec photo pour confirmer son identité.

Voici en résumé, les questions les plus fréquemment posées. Merci de votre intérêt.



Lucie Pouliot

Gérante à l'exploitation

Chartwells «Manger - Apprendre - Vivre»